

Le RPE du Bocage Bourbonnais



Les animatrices vous donnent rendez-vous lors d'animations dans l'une des **25 communes de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais** et 5 communes du Centre Social de l'Escale (Souvigny, Bresnay, Besson, Marigny, Chemilly)



Les Animations

Elles ont lieu de 9h à 11h30 selon le calendrier de passage dans les différentes communes.

Disponible sur les sites internet

Pour tout Renseignement



Contactez les animatrices du RPE :
Maud ROGER ou Lucie BOYER
06 61 34 12 35 - rpe@ccbb.fr

Plus d'infos sur :
www.ccbb.fr

www.souvigny.centres-sociaux.fr



Les Permanences

Lundi de 13h30 à 16h
Maison France Services,
uniquement sur RDV
1 place du 8 mai,
03240 LE MONTET

Mardi de 13h30 à 16h
RPE, Gautrinière,
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

Judi de 13h30 à 16h
Centre Social, 2 route de Besson,
03210 SOUVIGNY

Possibilité de prendre RDV en dehors de ces horaires.



conception : Service communication Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais - 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique

Relais Petite Enfance



DU BOCAGE





Qu'est ce que le RPE ?

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et du Centre Social l'Escale. Il est le lien entre les parents et les assistants maternels.

L'information est le cœur de mission du RPE, au travers de permanences administratives (téléphone, rendez-vous). Mais c'est aussi un lieu d'échanges, de convivialité et de socialisation : enfants, assistants maternels, gardes d'enfants à domicile et parents employeurs peuvent se retrouver autour de jeux libres ou d'activités encadrées par une animatrice.

C'est un RPE itinérant, c'est-à-dire que les animatrices se déplacent dans différentes communes, selon un calendrier, afin de proposer des animations, des permanences, mais aussi des temps de réunion à thème et de formation.



NB : le RPE n'est pas un employeur et ne propose pas de places d'accueil pour les jeunes enfants. Il reçoit les enfants de 0 à 6 ans uniquement accompagnés d'un parent ou du professionnel à qui ils sont confiés (assistant maternel ou employé de maison pour la garde à domicile).



Ses Missions

Le RPE a 2 missions prioritaires



➤ Assurer une mission d'information en :

- **Informant les parents** sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire concerné.
- **Diffusant la liste des assistants maternels** disponibles.
- **Apportant une information d'ordre général** sur les aides financières, les droits et obligations des parents employeurs et des salariés.
- **Orientant vers les instances spécialisées** pour les questions relatives à l'application de la législation du travail.
- **Informant tous les professionnels** de l'accueil individuel sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers.

➤ Offrir un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques

- L'animation est une mission centrale du RPE. Il propose des **rencontres et des ateliers d'éveil** pour les enfants, mais aussi des temps exceptionnels (sortie, spectacle, etc...). Ces temps collectifs ont lieu dans les diverses communes qui mettent à disposition des locaux, aménagés tout spécialement pour les jeunes enfants le temps d'une matinée.
- **Le RPE contribue à la professionnalisation** des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile, par le biais de réunions en soirée, mais aussi de formations organisées au plus près du domicile des professionnels.



Qui est concerné ?

2 types de publics

▶ Les professionnels de l'accueil individuel

Assistants maternels agréés par le Conseil Départemental, candidats à l'agrément, et personnes exerçant au sein du foyer familial dans le cadre de la garde à

▶ Les familles

Parents employeurs et enfants âgés de moins de 6 ans.

